

V I E S
D E S
HOMMES ILLUSTRÉS
E T
GRANDS CAPITAINES,
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,
D U S E I Z I È M E S I È C L E .

NOTA. Il ne faut pas s'étonner si l'on trouve au bas de plusieurs pages, à la fin, et aux tables de ces trois volumes, les indications des tomes LXVI, LXVII et LXVIII. Ces indications existent, parce que la présente édition a été réimprimée pour faire partie d'un recueil très-étendu, intitulé : Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Mais les trois volumes que nous offrons au public, n'ont rien de commun avec les autres de cette collection, qui sont d'auteurs différens ; ils font un ouvrage tout-à-fait distinct et complet, tel qu'il est sorti de la plume de Brantôme.

A SON ALTESSE IMPÉRIALE

MONSEIGNEUR

LE PRINCE JOACHIM,

GRAND AMIRAL DE FRANCE, DUC RÉGNANT
DE CLÈVES ET DE BERG, etc., etc.

MONSEIGNEUR,

*QUAND VOTRE ALTESSE
IMPÉRIALE daigne permettre
que la Suite de la Collection univer-
selle des Mémoires particuliers rela-*

tifs à l'Histoire de France paroisse sous ses auspices, elle accorde à cette entreprise une protection qui en assure le succès, elle commande la reconnaissance à toute la littérature française.

Cette intéressante Collection, qui contient le récit des évènements politiques et militaires de chaque règne, depuis Saint-Louis jusqu'à nous, qui retrace les hauts faits d'armes de nos plus vaillants capitaines, depuis Bertrand du Guesclin jusqu'à NAPOLEON, et qui développe l'art des négociations, dans les circonstances les plus difficiles, présentera, à l'historien, les plus précieux matériaux; à nos héros, les souvenirs les plus intéressants et les plus glorieux; à l'homme d'état, le sujet des plus profondes méditations.

La France verra avec enthousiasme, MONSEIGNEUR, que la profession des armes, que vous avez illustrée par vos exploits, et qui vous a porté au premier rang des guerriers et des princes de l'Europe, n'a point altéré en vous le goût des sciences ; la Suite de ces Mémoires, que VOTRE ALTESSE IMPÉRIALE daigne encourager, attestera aux siècles à venir la protection dont elle les honore.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE IMPÉRIALE,

Le très-humble et très-obéissant
serviteur, PERRIN.

AVERTISSEMENT.

LA *Suite de la Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France* fut, comme on le sait, interrompue par la révolution. Commencée en 1785, elle étoit parvenue, au mois de juillet 1790, à son soixante-septième volume, avec un succès rare pour ce genre d'entreprises, mais dû aux talens et au zèle infatigable du rédacteur et des éditeurs réunis. Ce même rédacteur n'espéroit pas finir la tâche laborieuse qu'il s'étoit imposée ; il a fallu, pour l'encourager, le desir qu'a manifesté à cet égard un Prince aussi distingué par ses exploits militaires que le haut rang où l'a élevé le Génie tutélaire qui préside aux destinées de la France. C'est sous de tels auspices qu'il va rentrer dans la carrière : au lieu de solliciter l'indulgence des lecteurs, il s'efforcera de la mériter.

Le succès qu'avoit obtenu cette Collection, nous dispenseroit d'en rappeler ici à ses nombreux souscripteurs le but et les avantages ; mais, en offrant à ceux qui la desirent le moyen facile de se la procurer, il nous importe de leur faire connoître, au moins sommairement, le genre et le degré d'intérêt qu'elle inspire.

Classer dans un ordre chronologique les Mémoires relatifs à l'Histoire de France ; établir une concordance raisonnée entre les divers récits de leurs auteurs ; recourir , quand ils se contredisent , aux monumens du tems , afin de fixer le degré de certitude dont leurs récits sont plus ou moins susceptibles ; élaguer de ces Mémoires ce qui est purement oiseux ou inutile ; rassembler dans des notes et observations , fruit de recherches longues et pénibles , tout ce qui tient à la vie privée des acteurs qui y figurent personnellement , et de leurs contemporains ; réunir enfin les anecdotes particulières qui servent à faire connoître les uns et les autres : voilà en peu de mots le canevas , ou plutôt l'analyse de l'Ouvrage.

Si le rédacteur a bien vu ; si son travail a répondu jusqu'ici , par l'exécution , au plan qu'il a adopté , et dont il ne s'écartera pas pour la suite , il lui semble qu'il doit en résulter un assemblage de matériaux mis en ordre , qui , à partir du douzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième , fournira à l'écrivain habile et exercé les moyens de rédiger , pour cette période , un corps d'histoire nationale appuyé sur les relations de témoins oculaires. Il est à présumer que cet

écrivain doit d'autant mieux y réussir, que les relations dont il s'agit, débarrassées, par la critique, de l'esprit de parti ou des affections personnelles de leurs auteurs, se réforment et se modifient respectivement. Au surplus, l'homme instruit et éclairé trouvera dans cette Collection une matière abondante pour les réflexions et les méditations auxquelles il aime à se livrer; il y verra à nu le jeu des passions humaines et leurs divers résultats. Le lecteur superficiel, qui ne lit que pour s'amuser, y trouvera tout ce qui peut flatter son goût en ce genre; il acquerra même ce qu'il ne cherchoit pas, de l'instruction, sans s'en douter.

Il est indispensable de prévenir qu'on exclura de cette Collection les Mémoires reconnus pour apocryphes ou romanesques, fruit de l'avidité de leurs auteurs, et des spéculations mercantiles des libraires qui les ont publiés. Le dix-septième siècle en offre plusieurs de ce genre. Ce seroit défigurer le monument qu'on cherche à élever, si on y mêloit le faux avec le vrai. Une critique impartiale dirigera le choix, et on saura gré sans doute au rédacteur de diminuer le nombre des volumes au lieu de l'augmenter.

Pour exécuter le plan qu'on avoit conçu,

la suite de la Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, commencera par celle des Mémoires de Brantôme, dont il a déjà paru trois volumes. On terminera le seizième siècle par les Mémoires manuscrits de *Charles de Gouyon, baron de la Moussaye*. Ils commencent en 1562, et finissent en 1585. Ces Mémoires inédits présentent un tableau naïf des mœurs et des calamités du tems, avec quelques particularités sur la fuite du prince de Condé en 1585, après la déroute d'Angers. Ce manuscrit restera déposé entre les mains des éditeurs, afin que les personnes qui voudront s'assurer de son authenticité puissent le faire. Il en sera de même de plusieurs autres non moins intéressans, qui sont à notre disposition, tels que les *Mémoires du comte de Coligny*, qui, après avoir été l'ami et le confident du grand Condé, en fut le détracteur; ceux du *Maréchal de Turenne*, rédigés par Fremont d'Ablancourt, neveu du traducteur, et honoré de la confiance du maréchal, etc. etc. etc.

A l'aide de ces manuscrits, la Collection se trouvera enrichie de productions infiniment précieuses pour la littérature française, et cependant ignorées. Nous ne terminerons

pas cet article sans adresser de nouveaux remerciemens à quelques personnes qui ont bien voulu nous communiquer des manuscrits qu'elles ont cru devoir contribuer à rendre notre Collection plus intéressante. Puisse ce témoignage public de notre reconnaissance apprendre à ceux qui en auroient en leur possession, et qui seroient mus par le même motif, l'étendue de celle que nous leur offrons ! Tous ces manuscrits seront placés aux époques qui leur sont propres.

Aux Mémoires de Brantôme et de Charles de Gouyon de la Moussaye, succéderont les Mémoires historiques qui appartiennent à-la-fois au seizième et au dix-septième siècle. Tels sont ceux de *Théodore Agrippa d'Aubigné*, *de l'Etoile*, *de Sully*, etc. Ces derniers seront conformes au texte original : en les lisant on entendra Sully s'exprimer lui-même ; on le verra tel qu'il étoit réellement, avec l'air, le ton et les manières de son tems. Une immensité de pièces justificatives surcharge ces Mémoires et coupe fréquemment le fil du récit historique. On extraira la substance de ces pièces que l'on consignera, soit dans des notes au bas du texte, soit dans les observations qui accompagnent chaque volume : par ce moyen on aura, ce qui étoit désiré

depuis long-tems, une Édition des Mémoires de Sully, qu'on pourra lire sans dégoût et avec fruit. Cette Édition sera le correctif de celle de l'*Echuse*, qui, en habillant Sully à la moderne, l'a dépouillé de son costume; et qui est accusé, non sans fondement, d'avoir mutilé et altéré ces Mémoires précieux, où l'ame grande et bienfaisante de l'ami de Henri IV semble respirer à chaque page.

Il seroit trop long de faire ici l'énumération des Mémoires et des Manuscrits qui entreront dans la Collection. A mesure que nous avancerons, nous ferons connoître à nos souscripteurs ceux dont se composeront les prochaines livraisons. Tous ces Mémoires seront précédés, comme ils l'ont toujours été, d'une notice des éditeurs, qui en facilitera l'intelligence, et suivis d'observations qui ajouteront à l'intérêt qu'ils inspirent par eux-mêmes.

Proposer par souscription la suite de la Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, sans annoncer en même tems la réimpression des soixante-sept premiers volumes, ce seroit vouloir n'être utile qu'aux anciens souscripteurs. Cette entreprise leur doit le succès dont elle a joui pendant six années; mais rien

ne s'oppose à ce que nous fournissions à de nouveaux souscripteurs le moyen de se procurer, par la même voie, le commencement de cette Collection. En conséquence, nous leur annonçons qu'au moyen de la réimpression des premiers volumes, les livraisons seront doubles, et qu'en peu d'années ils se trouveront au pair avec les anciens souscripteurs. Seulement nous les invitons à vouloir bien se faire inscrire à notre bureau d'ici au premier mai prochain (ce terme est de rigueur), décidés comme nous le sommes, attendu les frais extraordinaires de cette réimpression, à ne tirer qu'en raison du nombre des nouveaux souscripteurs. Nous invitons également à se faire inscrire avant le premier mai, soit les anciens, soit les nouveaux souscripteurs qui désireroient la Collection sur papier vélin. Le nombre d'exemplaires de ce genre est déterminé en petite quantité, et il nous seroit pénible de ne pouvoir satisfaire aux demandes qui nous seroient adressées, si elles nous parvenoient trop tard.

A LA REYNE
MARGUERITE.

MADAME,

VOTRE MAJESTÉ (a) a receu de si grands avantages du Ciel, qu'il n'y a Puissance qui ne se veuille soumettre à la sienne. Vous le voyez, MADAME, par les respects que luy,

(a) Le style emphatique de cette Epître dédicatoire ne surprendra point quiconque a lu la notice qui précède les Mémoires de Marguerite de Valois, tome 52 de la Collection, page 135. Les admirateurs de cette princesse (et Brantôme en étoit un), ne l'ont-ils pas comparée, les uns à Vénus-Uranie, et d'autres à la Vierge? Il est bon d'observer, qu'à l'époque où Brantôme lui offroit cette dédicace, le divorce de Marguerite avec Henri IV étoit prononcé; qu'elle avoit alors cinquante-quatre ans, et que, malgré cet âge, ses amants se disputoient, le poignard à la main, la propriété exclusive de ses charmes.

viennent rendre les Empereurs, Roys, et grands Capitaines Estrangers du siecle dernier, lesquels ont passé de leur pays dans le vostre, avec leurs partisans, non pour y arborer leurs Estendarts, et y faire une vaine parade de leur courage et valeur, mais bien pour s'y rendre encore le sujet des victoires du nom que vous portez, et pour y servir de trophées à Vostre Royale Grandeur, de laquelle ils implorent le sauf-conduit et la protection, et moy, MADAME, avec eux, puisque je leur sers de Maistre de cérémonies et d'Interprete, par l'honneur des commandements que j'en ay receu de VOSTRE MAJESTÉ, de laquelle je suis,

MADAME,

Le très-humble, très-obéissant,
et très-affectionné serviteur
et sujet,

BOURDEILLE.

De Brantôme, le dernier
de mars 1604.